

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR TOPO CONSTRUCTION SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, cité BONHEUR après MONDIAL BETON, Lot
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR TOPO CONSTRUCTION
SARL »

Objet : Tous travaux de topographie; lotissement; construction de tout bâtiment; conception de plans architecturaux et d'exécutions; devis estimatifs et quantitatifs ; bâtiment travaux publics; import-export; diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, cité BONHEUR après MONDIAL BETON, Lot
NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M YAO KOUAKOU JEAN PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06262 du 27/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77095/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

